

Le 31 mars 2017

[Traduction]

Impôt foncier

M. Higgs : Savez-vous ce qui ne va pas? Le premier ministre a manqué l'occasion de dissimuler les problèmes de la province, et son plan visant à faire disparaître des choses est un échec.

Ce qui ne disparaît pas, c'est la question concernant l'impôt foncier. Même aujourd'hui, la CBC affiche à la une : Action intentionnelle : La province accusée d'avoir délibérément surfacturé des propriétaires-occupants au titre de l'impôt foncier [...] montre que de hauts fonctionnaires du gouvernement provincial chargés des évaluations ont inventé des montants visant des travaux de rénovation chez plus de 2 000 propriétaires-occupants, ce qui s'est traduit par de fortes hausses d'évaluation. Quelles en sont les répercussions? Cela permet aux hauts fonctionnaires en question de contourner le plafonnement à 10 %, prévu par la loi, des factures d'impôt foncier des propriétaires-occupants.

Quelle honte d'attaquer les gens de la province. De telles révélations... Il n'est pas étonnant que le ministre de Services Nouveau-Brunswick n'ait pas la permission de prendre la parole et qu'il reste muet. Je rappelle au premier ministre et au ministre de Services Nouveau-Brunswick que la responsabilité individuelle d'un ministre est une convention constitutionnelle chez les gouvernements qui s'alignent sur le système de gouvernement britannique. Dans notre système, la responsabilité ultime des mesures prises incombe à un ministre.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Gallant : Nous sommes très déçus et nous sommes très préoccupés des erreurs causées par les quelque 2 000 évaluations foncières que Services Nouveau-Brunswick a faites à la hâte et incorrectement. Nous pouvons vous dire que nous examinerons la question en profondeur, et ce, afin que des mesures concrètes soient prises pour corriger la situation.

Je tiens à dire très clairement aux gens du Nouveau-Brunswick que notre gouvernement, soit les élus qui le composent, n'était pas au courant de ce qui s'était passé. Nous en avons été informés hier. Il est décourageant de penser que nous l'avons su par suite d'une demande présentée par les médias. Bien sûr, nous aurions aimé être mis au courant par des employés du ministère. La situation nous préoccupe beaucoup à bien des égards, et je peux garantir que nous prenons la question au sérieux. Nous examinerons la question en profondeur et prendrons des mesures concrètes.

M. Higgs : Je trouve le tout plutôt incroyable. Depuis combien de temps le premier ministre est-il debout à dire : Nous enquêtons sur les 2 400 cas et nous tirerons l'affaire au clair et irons au fond des choses? Cela fait-il des mois ou des semaines? Cela fait certainement longtemps, et les



propos ont été répétés maintes fois à la Chambre. Le fait de ne pas être au courant implique qu'aucune mesure n'était prise pour protéger les gens de la province. L'ignorance n'est pas une excuse. Permettez-moi de citer l'article de la CBC :

Le courriel, envoyé le 9 février par Matthew Johnson, coordonnateur de l'évaluation des résidences à SNB, à 11 fonctionnaires de niveau intermédiaire et hauts fonctionnaires chargés des évaluations, indique qu'il avait été décidé d'inventer des montants visant des travaux de rénovation pour chaque résidence, car le temps manquait pour faire déterminer par des évaluateurs professionnels de quels travaux de rénovation, le cas échéant, les biens auraient pu avoir fait l'objet avant l'envoi des factures d'impôt le 1^{er} mars. [Traduction.]

« Inventer des montants visant des travaux de rénovation pour chaque résidence » — quelles autres mesures ont été prises? Qui sait? Comment trouverons-nous la réponse? Il s'agit d'un énorme scandale pour le gouvernement actuel. Compte tenu de la révélation accablante, le premier ministre acceptera-t-il enfin de repousser la date limite pour les propriétaires fonciers qui veulent interjeter appel des évaluations foncières en question? Merci.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Comme je l'ai déjà indiqué, nous sommes très déçus d'avoir appris qu'il y a à peu près 2 000 propriétés pour lesquelles il y a eu des erreurs parce que leur évaluation a été faite rapidement et de façon incorrecte par Services Nouveau-Brunswick. Nous sommes aussi très déçus d'avoir seulement été avisés de cette situation hier et de l'avoir été suite à une demande de commentaires faite par les médias.

Je peux garantir, à vous-même, Monsieur le président, et aux gens du Nouveau-Brunswick, que nous allons examiner ce dossier, analyser ce qui s'est passé et rectifier la situation. Je pense que les gens du Nouveau-Brunswick méritent de savoir exactement ce qui s'est passé. Nous nous assurerons d'être les plus transparents possible au cours de ce processus.

[Traduction]

M. Higgs : Vous pouvez parler de transparence autant que vous le voulez. Vous pouvez dire que vous rendez des comptes autant que vous le voulez. Ce qui démontre la véracité de vos propos, c'est quand vous faites vraiment preuve de transparence et rendez vraiment des comptes. Voilà ce qui pose problème. Nous ne sommes pas témoins d'une telle preuve. Nous parlons, à la Chambre, des 2 400 erreurs depuis que le tout a commencé il y a trois semaines. Nous avons affirmé que la situation devait faire l'objet d'une enquête. Le premier ministre l'a reconnu, disant : Nous comprendrons la situation, nous réglerons la situation et nous trouverons la source du problème.

Grâce à un article de la CBC, nous apprenons ici que rien n'a été fait jusqu'à présent. Puisque nous voulons expédier les choses, envoyer les factures et engranger l'argent, nous dit-on, eh bien, nous attendrons simplement de voir si l'affaire s'arrangera tout bonnement.



Comme vous le savez, l'intention du gouvernement était d'ajourner la Chambre, et il n'y aurait en conséquence aucune séance pendant les trois prochaines semaines. Compte tenu de l'énorme scandale et dans l'intérêt de l'ouverture, de la transparence et de la démocratie, le premier ministre acceptera-t-il de renoncer à l'ajournement pour permettre au gouvernement de donner plus de réponses et d'expliquer aux gens du Nouveau-Brunswick comment il entend faire face à ce scandale, ou le gouvernement suspendra-t-il les activités de la Chambre et se dérobera-t-il?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Nous avons établi un calendrier parlementaire et nous allons certainement le respecter. Encore une fois, je veux simplement réitérer que nous sommes déçus par cette situation. Malheureusement, nous en avons seulement été avisés hier. Encore une fois, je veux redire que nous avons été avisés suite à une demande de commentaires sur la situation faite par les médias. C'est une situation assez malheureuse, et je peux vous dire que nous la prenons au sérieux. Nous allons analyser la situation en vue de la rectifier.

[Traduction]

Je veux quand même souligner que, en tant que gouvernement, nous faisons tout en notre pouvoir pour rendre des comptes et être transparents, et il me semble qu'hier en était un bon exemple. C'était une excellente journée pour la démocratie au Nouveau-Brunswick. Tous les partis politiques représentés à l'Assemblée législative se sont unis pour interdire aux personnes morales et aux syndicats de verser des contributions aux partis politiques. Je suis convaincu qu'il s'agit d'une idée que Dominic Cardy a proposée au chef de l'opposition. C'est formidable, c'est fantastique, et cela illustre bien la façon dont nous pouvons obtenir des résultats en travaillant ensemble ici, à l'Assemblée législative.

M. Higgs : Je ne pense pas que c'est formidable d'envoyer à la hâte une facture d'impôt erronée. Je ne pense pas que c'est fantastique. Je pense que c'est inacceptable. Je pense que cela démontre que les ministres ne maîtrisent pas leurs dossiers et que le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux, qui en est un bel exemple depuis des semaines, à l'égard de tous les enjeux... Il n'y a eu aucune discussion sur la question qui se trouvait en plein sous son nez — ou sous le nez du ministre de Services Nouveau-Brunswick, en plein sous son nez. Il s'agit d'une question qui a été abordée, et le ministre a dit : Nous mènerons une enquête à cet égard ; nous examinerons la situation. Rien n'a été fait.

Le 9 février, un plan a été concocté pour inventer des travaux de rénovation à rajouter aux évaluations foncières des propriétaires. Le 1^{er} mars, les évaluations foncières ont été envoyées. Les propriétaires ont immédiatement contesté des augmentations injustes et exorbitantes. Le gouvernement a nié qu'il y avait un problème. Ce n'est que le 13 mars que le gouvernement a admis qu'il y avait peut-être bien un problème, mais une fausse histoire a été inventée. Nous avons les inventions du 9 février et celles du 13 mars. Quelles autres inventions y a-t-il?



L'hon. M. Gallant : Je veux simplement apporter des précisions parce que le chef de l'opposition me prête malheureusement des propos qui n'ont pas été tenus. Je n'ai pas dit que la situation relative aux évaluations foncières était tout sauf préoccupante et décevante. J'ai dit que ce qui était fantastique, c'est le fait que les partis politiques représentés à l'Assemblée législative se sont unis hier pour prendre l'engagement d'interdire les dons faits par des personnes morales et les syndicats. Je demande au chef de l'opposition de ne pas jongler avec mes mots.

Je veux aussi préciser que nous avons été très clairs dès le début à cet égard. Le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux a répété à maintes reprises que toutes les erreurs seraient corrigées et qu'il n'y aurait pas de date limite fixée au 31 mars. À n'importe quel moment au cours des prochains mois, en tout temps, si les gens relèvent une erreur dans leur évaluation foncière, ils peuvent venir nous voir, et nous prendrons l'initiative d'aller les voir si nous avons connaissance de la situation. Nous travaillerons très fort pour nous assurer de rectifier rapidement la situation.

M. Higgs : Nous avons déjà entendu tout cela. Nous avons entendu les affirmations : Nous examinons la situation, nous menons une enquête et nous suspendrons les activités de la Chambre pour pouvoir nous dérober. Voilà une source de préoccupation. Nous, nous voulons être ici. Nous ne passons maintenant qu'un peu plus de 40 jours ici ; je suis donc reconnaissant des tranches de temps accordées, car, d'habitude, plus de renseignements sont donnés. La raison donnée pour justifier la suspension des activités, c'est que nous ne pouvons laisser le tout... Il nous faut du temps pour digérer le tout. Il nous faut du temps pour nous calmer ; c'est pourquoi le gouvernement se dérobe.

Je vais reposer la question. Tout d'abord, faites ce qui s'impose, soit de mettre en lumière plus de renseignements. Le premier ministre a indiqué qu'il était préoccupé, qu'il réglerait le problème cette fois-ci, qu'il le ferait réellement cette fois-ci. Repoussons donc la date limite. Convainquons les gens que nous tenons vraiment à nous occuper d'eux et que nous repousserons la date limite. Prolongeons aussi la session de la Chambre pour bien faire les choses, pour que le public comprenne la situation et non que le gouvernement garde le silence.

L'hon. M. Gallant : Encore une fois, je veux simplement rectifier les propos du député d'en face. Nous avons donné le calendrier parlementaire de l'Assemblée législative à l'opposition il y a des mois. La date d'aujourd'hui a toujours figuré à ce calendrier parlementaire comme date d'ajournement. Nous devons suspendre les travaux de l'Assemblée législative pendant quelques semaines, puis les reprendre dans deux ou trois semaines — trois semaines, il me semble, pour être précis.

En tant que gouvernement, nous ferons tout en notre pouvoir pour rectifier la situation. Il s'agit d'une situation très décevante et troublante. Encore une fois, plusieurs aspects nous ont déçus et perturbés. Bien sûr, il est troublant de constater que des gens au sein du ministère faisaient les évaluations foncières incorrectement et à la hâte. Il a aussi été troublant et perturbant



d'apprendre hier, grâce à une demande présentée par les médias, qu'une telle situation s'était produite. Nous examinerons la situation sérieusement et nous la rectifierons.

M. Higgs : À un moment donné, il faut que vous assumiez la responsabilité. Dans le contexte en question, nous avons entendu que 2 400 évaluations avaient été faites incorrectement. Il y a des semaines de cela. La situation n'aurait jamais dû être révélée par suite d'un gros titre qui découlait d'une demande de renseignements. Elle aurait dû être révélée ainsi : Nous avons mené une enquête ; voici comment la situation s'est produite, voici le problème et voici comment le régler. Pourtant, non, rien n'a été fait. Rien n'a été fait. Maintenant, tout à coup, nous examinerons la situation, nous dit-on.

La chose à faire consiste à poursuivre la session parlementaire pour que nous puissions faire toute la lumière à cet égard. Reculez la date limite. En parlant du prochain calendrier parlementaire... Il y a des mois, nous avons eu une tempête de verglas dans le Nord-Est. Il s'agissait d'une violente tempête de verglas. La mesure à prendre à l'époque était de modifier le calendrier parlementaire pour faire face à la situation — absolument, et c'est ce que nous croyions. Nous sommes aux prises avec un scandale en ce moment. La chose à faire, ce n'est pas de se dérober. La chose à faire, c'est de prolonger la session parlementaire. Faisons toute la lumière sur la situation. Merci.

L'hon. M. Gallant : Encore une fois, nous avons établi un calendrier pour l'Assemblée législative. Nous l'avons communiqué au parti de l'opposition. Il est malheureux que les gens de l'opposition donnent inexactement l'impression que la date fixée pour notre ajournement de deux ou trois semaines est autre chose que ce que nous avons prévu au calendrier il y a des mois.

J'approuve, en fait, une grande partie de ce que le chef de l'opposition vient de dire. Je conviens qu'il est très malheureux que nous soyons informés de la situation au moyen d'un gros titre. J'abonde dans le même sens, et c'est pourquoi j'ai dit dans ma première réponse que la situation était décevante et préoccupante.

En tant que gouvernement, nous travaillerons très fort pour rectifier la situation. Il y a eu beaucoup d'erreurs. Une seule erreur en est une de trop, mais je peux dire que nous avons au moins vu le nombre d'erreurs diminuer au cours des deux ou trois dernières années et que nous veillerons à ce que la situation continue de s'améliorer avec le temps.

M. Higgs : À un moment donné, quelqu'un doit être tenu de rendre des comptes. Le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux détourne le sujet et a eu de nombreuses possibilités de s'exprimer jusqu'à aujourd'hui. Le ministre de Services Nouveau-Brunswick ne s'est pas vu accorder de temps de parole. Quelqu'un qui était au courant des 2 400 erreurs pendant longtemps n'a rien fait pour en trouver la cause. Toutefois, ce que les gens d'en face ont fait, c'est passer beaucoup de temps à chercher le moyen de détourner le sujet, de changer de sujet et de trouver une autre façon de brouiller les pistes, de brouiller les cartes. Toutefois,



nous ne suivons pas de fausses pistes. Nous cherchons des réponses concernant le scandale et le traitement injuste des gens de la province.

À quel moment le premier ministre fera-t-il ce qui s'impose, soit regarder le ministre qui pourrait, selon lui, être responsable — et je dirais qu'il en a fait parler un à d'innombrables reprises — et lui demander de démissionner?

(Exclamations.)

[*Original*]

L'hon. M. Rousselle : Je vais vous dire que je me suis toujours fait un point d'honneur d'être transparent et ouvert. Donc, j'ai su, en fin de journée hier, que, dans les faits, il y avait environ 2 000 cas où, quand une étude aérienne a été faite, on s'est rendu compte qu'il y avait eu des changements. Eh bien, au lieu de faire le contrôle de révision habituel, on avait utilisé une formule fondée sur une hypothèse qui s'avère fausse.

Vous ne pouvez pas imaginer ma déception. Je veux assurer à la Chambre que, aujourd'hui, ces quelque 2 000 cas, je ne les appellerais pas des erreurs de calcul. Cela dit, il faut quand même se rappeler ceci, et je tiens à le répéter à la Chambre : J'attends toujours les raisons pour lesquelles il y a eu en moyenne 9 000 erreurs par année lorsque le gouvernement précédent était au pouvoir.

[*Traduction*]

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. Je rappelle à l'ordre le député de Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin.

M. Higgs : C'est parti — les gens d'en face évitent de répondre à la question et essaient de blâmer les autres.

L'aspect essentiel ici, c'est qu'il est connu depuis longtemps que 2 400 évaluations foncières ont été mal calculées. Il y avait un problème. Qu'a-t-il fallu pour que le ministre et le premier ministre prennent la parole aujourd'hui à cet égard? Il a fallu un gros titre, une publication. La publication aurait dû venir du gouvernement actuel. Nous demandons cette publication depuis des semaines. Dites-nous ce qui s'est passé. Expliquez-nous le problème.

Savez-vous pourquoi nous n'avons pas obtenu la publication? C'est parce que personne ne se penchait sur la question. Personne ne s'en souciait. Personne n'a pris la peine d'examiner les 2 400 évaluations qui s'étaient déjà avérées problématiques. Les 2 000 cas figurent probablement parmi ces évaluations. Toutefois, le gouvernement n'est pas intervenu. Le gouvernement a attendu jusqu'à... L'affaire finira peut-être par se dégonfler. Ah, voilà un gros



titre. Maintenant, il faut intervenir. La chose à faire, c'est... Le ministre en question, qui évite le sujet depuis quelques semaines, devrait démissionner.

L'hon. M. Gallant : J'étais en fait en grande partie d'accord avec le chef de l'opposition jusqu'à la fin de son intervention. Sa question est : Qu'est-ce qui a changé?

(Exclamations.)

Le président : Je rappelle à l'ordre le député de Riverview.

L'hon. M. Gallant : En fait, ce qui a changé, c'est qu'un employé du gouvernement a fait ce qu'il fallait et a rendu l'affaire publique. Nous aurions aimé être mis au courant de la situation il y a longtemps, car nous aurions voulu que les gens du Nouveau-Brunswick en soient au courant. Malheureusement, ce n'est pas ce qui s'est passé. Heureusement, une personne a décidé de lancer l'alerte. Cette personne a fait exactement ce qu'il fallait faire, et nous en sommes heureux. C'est aussi pourquoi, en tant que gouvernement, nous renforcerons la protection des personnes qui lance une alerte afin d'aider les employés du gouvernement à faire la lumière sur de telles situations.

M. Higgs : Bien sûr, les gens d'en face prendront les mesures qui s'imposent quand ils seront obligés de le faire. C'est comme hier, lorsque nous avons proposé le changement et l'amendement du projet de loi. Quand les gens d'en face y sont obligés, ils disent : Bien sûr, c'est exactement ce que nous prévoyions faire. La mesure n'était pas en place, n'est-ce pas? S'agit-il de ce que les gens d'en face prévoient faire maintenant, car ils n'ont pas d'autre recours? Ils étaient obligés d'aller de l'avant avec l'amendement.

La question est liée à... Les gens d'en face étaient déjà au courant. Ils savaient déjà qu'il y avait 2 400 problèmes. Pourquoi n'ont-ils pas demandé au ministère : Quelle était la cause des 2 400 problèmes? S'ils avaient posé la question, je suis sûr qu'ils auraient su de quelle façon les évaluations avaient été faites. Eh bien, voilà le problème. Non, c'est plutôt après la publication d'un article que le gouvernement dit : Voilà le problème ; nous devons maintenant nous tenir sur la défensive ; nous devons essayer de trouver une nouvelle solution.

Ce qu'il faut faire, c'est repousser la date limite pour interjeter appel des évaluations foncières, prolonger la session parlementaire jusqu'à ce que nous ayons fait toute la lumière sur le scandale et appeler le ministre à faire ce qu'il faut et à démissionner. Merci beaucoup.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Encore une fois, je veux mettre au clair le fait qu'aucun ministre n'était au courant de ce dossier. Nous avons été mis au courant parce qu'une demande a été faite par un journaliste. C'est une situation décevante, et je peux vous dire que nous allons agir dans le but de la rectifier.



[Traduction]

Le député d'en face amoindrit malheureusement l'effet de la bonne journée que nous avons passée hier. Les trois partis politiques à l'Assemblée législative se sont mis d'accord pour interdire aux personnes morales et aux syndicats de verser des contributions aux partis politiques. Pourquoi le député donnerait-il à cela une connotation négative? C'est une bonne journée. Il est bon que les gens du Nouveau-Brunswick sachent que leurs élus chercheront à les représenter — et non pas à représenter les grandes entreprises ni les syndicats. Le chef de l'opposition se joindra-t-il à moi aujourd'hui pour adopter le projet de loi en question?

M. Higgs : Au cas où le fil de la pensée aurait été interrompu, nous parlons de l'impôt foncier et des évaluations erronées touchant plus de 2 000 propriétaires de la province. Nous parlons d'une erreur de calcul qui aurait dû faire l'objet d'une enquête il y a plusieurs semaines, mais dont on a fait fi. Le gouvernement espérait que la situation disparaîtrait. Nous parlons de faire ce qui s'impose pour la province, de se lever et de dire : Bien sûr, nous mettrons en place des mesures législatives visant la protection des lanceurs d'alerte maintenant que la situation a été signalée. Ce n'est pas le moment d'éviter le sujet. Il est temps que le premier ministre se lève et assume la responsabilité. Il est temps que le ministre se lève et dise : Vous avez raison ; j'aurais dû me pencher sur la question il y a deux semaines, mais je ne l'ai pas fait ; j'en ai fait fi et j'ai plutôt attribué le problème aux mesures prises dans le passé, car cela avait toujours fonctionné pour nous.

L'approche ne fonctionne pas cette fois-ci, car le scandale prend de l'ampleur. Nous devons prolonger la session parlementaire afin de bien faire les choses. Nous devons repousser la date limite afin de faire ce qui s'impose pour la province. Nous devons obtenir la démission du ministre en question.

L'hon. M. Gallant : Je veux simplement apporter deux ou trois rectifications aux propos du chef de l'opposition. Il a mentionné l'interruption du fil de la pensée parce que nous parlons d'évaluations foncières. Il a soulevé l'interdiction de verser des contributions aux partis politiques qui s'applique aux personnes morales et aux syndicats. Oui, j'ai fait des observations à cet égard étant donné que le chef en avait fait. Il a affirmé que nous mettrions en place des mesures législatives pour protéger les lanceurs d'alerte en raison de la situation actuelle. Voilà qui est inexact. En tant que gouvernement, nous parlons depuis des années de prendre une telle mesure.

Nous avons été mis au courant hier de la situation très préoccupante et très décevante. Encore une fois, il était décevant et préoccupant d'en être mis au courant par suite d'une demande des médias. Vous pouvez être certains que, en tant que votre gouvernement, nous examinerons la situation très sérieusement et nous la rectifierons. Nous demandons au chef de l'opposition d'en prendre conscience afin que nous puissions ensuite travailler ensemble pour rectifier la situation en tant que province.



M. Higgs : L'aspect important, c'est d'avoir été mis au courant hier. Quand a-t-il été reconnu qu'il y avait 2 400 erreurs? Je pense qu'il n'y en avait que 2 400, mais qu'elles sont à l'examen, selon les observations. Cela fait des semaines. Par conséquent, la situation aurait dû faire l'objet d'une enquête. Même si les gens du gouvernement allaient cacher la vraie information, quand la situation a été rendue publique, ils auraient pu trouver une façon de dire : Oh, nous savons ce qui est arrivé ; nous avons un plan ; nous changeons le processus ; voici ce qui se passe.

D'une façon ou d'une autre, les gens d'en face auraient mal paru, mais ils auraient cependant vraiment accompli quelque chose au cours des deux dernières semaines. Cela ne s'est pas produit. Il aurait fallu examiner la situation il y a des semaines. Nous aurions dû parler des solutions, non pas du problème.

Je répète la question. La bonne mesure à prendre ici, c'est prolonger la session parlementaire en cours. Réglons la situation et veillons à ce que les gens de la province comprennent qu'elle a été réglée comme il faut — non pas au moyen d'un gros titre et d'un communiqué du gouvernement. Veillons à régler la situation comme il faut, car la Chambre du peuple dispose de tout le nécessaire, de tous les renseignements. Puis, repoussons la date limite pour interjeter appel des évaluations foncières. Ensuite, laissons le ministre responsable trouver autre chose à faire.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Encore une fois, je vous rappelle que le calendrier parlementaire a été donné à l'opposition il y a des mois et que c'est aujourd'hui la journée où nous devons cesser de siéger pour quelques semaines.

J'espère que le chef de l'opposition ne donne pas l'impression aux gens du Nouveau-Brunswick qu'il ne travaille pas lorsque nous ne siégeons pas à la Chambre. J'ai été chef de l'opposition, alors je sais qu'il y a plein de choses à faire lorsque nous ne siégeons pas. En effet, il y a beaucoup de choses que peut continuer à faire l'opposition pour s'assurer que le gouvernement rend des comptes et pour proposer ses propres idées sur les façons de faire progresser notre province.

Alors, nous allons garantir à l'opposition et — plus important encore — aux gens du Nouveau-Brunswick que nous allons analyser cette situation décevante et que nous allons la prendre au sérieux. Je peux vous dire que nous allons agir et que, tout au long du processus, nous serons très transparents quant à nos actions en tant que gouvernement.

[Traduction]

M. Higgs : La crédibilité s'établit à mesure qu'une personne prend ses responsabilités. Il faut l'acquérir. Il ne suffit pas de déclarer : Ah, je suis crédible. Et c'est parti! Il faut asseoir sa crédibilité. Il faut l'accroître tout au long de sa carrière. Il faut gagner en crédibilité à chaque



étape, lorsque des gens... Il faut affirmer ses convictions et joindre le geste à la parole. On n'a pas besoin de les affirmer, car les gens sont témoins de vos actes. Malheureusement, le ministre qui parle le plus souvent de la question des évaluations ne parle pas beaucoup aujourd'hui, car il n'assume pas ses responsabilités. Non, tout son programme consiste à s'esquiver et à jeter le blâme : Nous n'assumons pas nos responsabilités ; ce n'est pas ainsi que nous agissons en tant que gouvernement ; nous esquivons le problème, nous essayons de le faire disparaître.

Le problème actuel ne disparaît pas. Il n'a pas disparu depuis le début des travaux de la Chambre. Il ne disparaîtra pas, car les gens de notre province se rendent compte, à nouveau, qu'ils se font flouer. Encore une fois, un gouvernement qui a un penchant incontrôlable pour les dépenses prélève des taxes et impôts sans égaux. Que faire à ce sujet? Il faut simplement plus de taxes et d'impôts.

Une fois de plus, je fais la requête. Le ministre devrait démissionner. Merci.

L'hon. M. Gallant : Certainement, je veux prendre la parole et répondre à l'accusation que le chef de l'opposition vient d'émettre en ce qui concerne les taxes et impôts. Oui, nous avons augmenté les impôts. Nous les avons augmentés pour la tranche de 1 % de la population, les mieux nantis du Nouveau-Brunswick, des personnes comme...

(Exclamations.)

Le président : Je rappelle à l'ordre le député de Fredericton-Ouest—Hanwell.

L'hon. M. Gallant : Nous avons augmenté les impôts pour des gens comme les dirigeants de Irving...

(Exclamations.)

Le président : Madame la députée de Grand Lake.

L'hon. M. Gallant : ... ce que le chef de l'opposition sait, j'en suis sûr.

(Exclamations.)

Le président : Monsieur le député de Gagetown-Petitcodiac.

L'hon. M. Gallant : Nous avons augmenté les impôts pour les mieux nantis, la tranche de 1 %, afin de pouvoir investir davantage dans l'éducation, dans les soins de santé et dans des domaines tels que la formation, l'innovation et l'infrastructure en vue de faire croître notre économie. Quand le chef de l'opposition dit que nous dépensons trop, il prouve ainsi qu'il n'investirait pas assez dans les priorités des gens de notre province, soit dans des domaines qui



contribueront à la croissance économique, qui amélioreront les possibilités d'éducation et qui assureront un système de soins de santé solide aux familles dans notre province.

Politiques et pratiques du gouvernement

M. Coon : Pendant les premiers mois du mandat du gouvernement actuel, le premier ministre a pris...

(Exclamations.)

Le président : Je rappelle à l'ordre immédiatement le député de Sussex-Fundy-St. Martins.

M. Coon : Pendant les premiers mois du mandat du gouvernement actuel, le premier ministre du Nouveau-Brunswick a pris l'initiative de publier les lettres de mandat de ses ministres, une pratique que le premier ministre du Canada a répétée par la suite. À l'époque, le premier ministre de la province a dit que le fait de mettre les lettres de mandat à la disposition du public permettait aux gens du Nouveau-Brunswick de voir plus facilement comment le gouvernement met en oeuvre son plan et de comprendre à quoi il travaille.

Dix mois se sont écoulés depuis que le premier ministre a remanié son Cabinet. Nous n'avons toujours pas vu les lettres de mandat. Le premier ministre les publiera-t-il maintenant afin que les gens du Nouveau-Brunswick comprennent, en effet, à quoi travaillent les membres de son Cabinet?

L'hon. M. Gallant : Voilà une question excellente. Je veux clarifier une chose. Bien sûr, tous les ministères et les ministres travaillent aux initiatives, aux champs d'intérêt et aux priorités qui ont été énoncés dans les premières lettres de mandat. Les gens du Nouveau-Brunswick savent bien ce dont il s'agit. Grâce aux initiatives, aux champs d'intérêt et aux priorités en question, nous sommes sûrs de faire croître notre économie. Ainsi, nous sommes sûrs d'investir dans l'amélioration de l'éducation et de renforcer les soins de santé pour les familles de notre province. Nous avons rendu publiques les informations en question. Nous voulions nous assurer que tous les gens du Nouveau-Brunswick pouvaient voir ce que leurs ministres et leur gouvernement faisaient pour eux.

En ce qui concerne une nouvelle publication des lettres de mandat, elle se fera. En fait, nous y travaillons en ce moment. J'ai des ébauches sur mon bureau. Je serai content de passer ces dernières en revue, lorsque l'Assemblée législative sera ajournée. J'espère signer les lettres très bientôt, et nous les rendrons publiques, bien sûr, pour que les gens du Nouveau-Brunswick voient que leur gouvernement travaille très fort afin de créer des emplois pour eux, de fournir aux personnes âgées et aux familles les soins dont elles ont besoin et d'investir, plus que tout autre gouvernement, dans l'éducation.

M. Coon : Au cours des trois dernières semaines, j'ai demandé au ministre responsable des Affaires autochtones quelle était la position du gouvernement en ce qui concerne les appels à



l'action de la Commission de vérité et réconciliation. J'ai demandé au ministre des Familles et des Enfants s'il examinerait ses politiques en tenant compte des sexospécificités et s'il s'engagerait à faire preuve d'une plus grande transparence au sujet des décès d'enfants dus à des causes non naturelles. J'ai demandé au ministre des Transports et de l'Infrastructure un plan visant à fournir des services de transport publics. Les lettres de mandat nous permettront à tous de connaître les priorités que le premier ministre a, dans les faits, fixées pour tous les ministres.

Je pose au premier ministre la question suivante : Publiera-t-il les lettres de mandat avant l'ajournement de la Chambre pour l'été, afin que tous les parlementaires présents et tous les gens du Nouveau-Brunswick sachent à quoi les ministres de son Cabinet sont censés travailler?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Nous allons faire en sorte que les lettres qui donnent des directives aux ministres et aux ministères quant aux actions à prendre pour faire avancer notre économie, la santé et l'éducation dans la province seront rendues publiques, étant donné que nous voulons être les plus transparents possible. Oui, cela se fera avant cet été ; en effet, j'espère que cela sera fait dans quelques semaines. Comme je l'ai indiqué tout à l'heure, il y a déjà des ébauches qui sont prêtes, et c'est à mon tour de les réviser et, finalement, d'y apposer ma signature.

Tout cela parce que, en tant que gouvernement, nous avons décidé d'être les plus transparents possible et nous l'avons démontré lorsque nous avons rendu ces lettres publiques. Les gens du Cabinet sont en train de travailler aux lettres qui ont été rendues publiques au début de notre mandat. Nous allons refaire ces lettres pour continuer à nous concentrer sur la croissance économique, l'éducation et la santé.

[Traduction]

Le président : Je rappelle au chef du tiers parti qu'il peut poser une question principale et deux supplémentaires. Veuillez continuer.

M. Coon : Les trois dernières semaines à la Chambre ont effectivement été animées. Les gens ont demandé au premier ministre et à son Cabinet de rendre des comptes au sujet du fiasco des évaluations foncières, du manque de transparence quant aux examens des décès d'enfants et du traitement des préoccupations en matière de santé publique liées à la baie de Shediac, pour ne nommer que quelques exemples.

À l'heure actuelle, la question qui se pose est la suivante : À quoi les ministres sont-ils censés travailler? Que font-ils vraiment? En ce qui concerne le fiasco des évaluations foncières, ils n'essaient certainement pas d'approfondir la cause du problème. C'est un lanceur d'alerte qui a dévoilé la situation, alors que c'est le ministre responsable qui aurait dû exiger des réponses de son ministère à propos des problèmes. Cela n'a pas été fait.



Le premier ministre publiera-t-il les lettres de mandat de tous ses ministres? Les lettres sont des ébauches. Montrez-les-nous immédiatement.

L'hon. M. Gallant : J'espère que le député d'en face, le chef du tiers parti, comprendra que je ne publierai pas des ébauches de lettres. Les lettres sont des ébauches. Je dois donc les réviser puis finalement les signer. Dès que les lettres seront prêtes, nous les rendrons publiques. Nous les mettrons à la disposition des gens de notre province.

Encore une fois, je pense qu'il est important de réitérer que tous les membres du Cabinet restent concentrés sur les priorités et mesures exposées dans nos premières lettres de mandat qui ont été rendues publiques lorsque nous sommes arrivés au pouvoir. Ces priorités sont très claires. Nous nous efforçons de faire tout ce que nous pouvons pour faire croître l'économie et investir dans l'éducation plus que tout autre gouvernement dans l'histoire de notre province. Nous faisons tout ce que nous pouvons afin d'améliorer les soins de santé pour les familles de notre province. Nous sommes très satisfaits d'avoir le meilleur taux de croissance économique depuis 2004. Ce taux a été atteint ici, au Nouveau-Brunswick, en 2015 et, au cours des deux dernières années, l'économie a continué de croître.

